



Résolution des Elus du Siège France Télévisions relative à une demande d'enquête suite à un accident de travail (Point n°5)

La présentation du bilan social aux élus du CSE siège, a mis en évidence une augmentation significative des accidents du travail, une situation qui a alerté les élus, d'autant que récemment un accident du travail est survenu, un accident impliquant 2 personnes occupant de hautes fonctions au sein de la direction.

Cet accident, qui a pourtant justifié l'intervention d'un médecin, n'a pas fait l'objet d'une communication aux élus du CSE Siège, alors que la victime relève de ce périmètre.

Les élus du CSE Siège estiment que cet événement est suffisamment grave pour justifier une enquête qui permettra d'identifier les différents facteurs qui ont conduit à la survenance de l'accident.

Pour mener cette enquête conjointement avec la direction, les élus désignent Jean-Jacques BUTY et Freddy BERTIN, tous deux élus du CSE Siège.

Ils attendent de la direction que celle-ci désigne son ou ses 2 représentants et qu'ensemble, ils retracent les circonstances de cet accident, les facteurs ayant contribué à sa survenue, qu'ils puissent en comprendre le scénario et proposer des actions de prévention, afin que ce genre de situation ne se reproduise plus.

Paris le, 9 juillet 2025

VOTANTS : 19

Pour : 19

Contre :

Abstentions :

Les organisations syndicales SNJ, CGT, CGC, CFDT, FO, UNSA s'associent